AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C0627
FR0012616852-FS0213

9 mars 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CERENIS THERAPEUTICS HOLDING

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 mars 2017, complété notamment par un courrier reçu le 9 mars 2017, la société Alta California Management Partners IV, LLC (ACMP IV, LLC) (One Embarcadero Center, Suite 3700, San Francisco, Etats-Unis), agissant pour le compte du fonds ACP IV, L.P. dont elle assure la gestion[1], a déclaré avoir franchi en baisse, le 2 mars 2017, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CERENIS THERAPEUTICS HOLDING et détenir, pour le compte dudit fonds, 824 701 actions CERENIS THERAPEUTICS HOLDING représentant autant de droits de vote, soit 4,51% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions CERENIS THERAPEUTICS HOLDING sur le marché.

[1] ACMP IV, LLC (*Limited Liability Company)* agit en qualité de « *general partner* » de ACP IV, L.P. (*Limited Partnership*).
[2] Sur la base d'un capital composé de 18 303 263 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.